Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 8-9

Rubrik: En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

Colmar

Créée en 1869, la société « Helvetia » de Colmar a fêté dans la salle du foyer Hoffet le centenaire de sa fondation, en présence d'une centaine de personnes. A la table officielle on remarquait M. Prisi, consul de Suisse à Mulhouse, qui présidait la manifestation et Mme, M. Regolti, vice-consul, et Madame, une forte délégation du cercle suisse de Mulhouse sous la direction de M. Duss, M. Flury, président de la société « Helvetia », Mlle Honegger, secrétaire, et M. Keller, trésorier. A la suite des rapports d'usage, Mlle Honegger, qui abandonne ses fonctions après de longues années d'activité, se vit remettre des fleurs par un jeune membre. Des chants, des danses et des sketches créèrent une ambiance particulièrement sympatique et le groupe Edelweiss de Berne anima agréablement la matinée. M. Prisi remercia à son tour MIle Honegger et M. Flury, démissionnaires de leurs fonctions, et leur remit un cadeau en hommage pour les services rendus.

Nancy

Le 28 juin dernier, la Société Suisse-France de Nancy a célébré les fêtes nationales suisse et française. La date en avait été avancée parce que les départs en vacances empêchent chaque année de réunir beaucoup de monde aux dates proprement dites.

Tous s'étaient donné rendezvous aux Fonds de Toul, charmant vallon au bord de la route de Paris. M. Georges Guibert, consul à Strasbourg, et Madame, avaient fait le voyage avec plusieurs membres des sociétés suisses de Strasbourg. Dès 16 heures, des concours et des jeux occupaient petits et grands. De beaux lots devaient récompenser les gagnants à la pétanque ou aux fléchettes. Le dîner se préparait pendant ce temps sur de grands braseros. Il fut excellemment servi dans la cantine décorée aux couleurs suisses et françaises.

M. le Consul donnait à la soirée un caractère officiel en nous parlant de la Suisse d'aujour-d'hui et de son rôle international. Chaque participant lui est toujours très reconnaissant de savoir rappeler si magnifiquement ses liens avec la patrie. M. Guibert le fait en termes simples et vrais. Les chants patriotiques et la farandole nous menèrent autour d'un grand feu de bois et une soirée récréative termina la journée.

Bien que chacun soit à présent parti en vacances, nous voudrions encore parler du rallye surprise qu'un membre de la Société, M. Fairise, avait préparé le 8 juin. Beaucoup y prirent part et se retrouvèrent par un temps splendide à La Chapelle, près de Baccarat. Ils avaient dû auparavant résoudre les énigmes et les chausse-trapes accumulées par M. Fairise. C'était là une heureuse initiative de notre Comité et tous espèrent qu'elle sera reprise l'an prochain.

G. J.

Marseille

Suivant une tradition maintenant bien établie, c'est la campagne « Les Charmerettes », siège du Foyer Helvétique et de la Société « Les Amis du Grutli », qui a accueilli la communauté suisse de Marseille pour la célébration du 1er août.

La manifestation fut présidée par M. le Consul Général de Suisse O. MORAND et animée par M. Marcel GEHRIG, président de la Fédération des Sociétés Suisses de Marseille.

Les présidents des Sociétés Suisses de Marseille et de nombreux compatriotes écoutèrent le message de M. Von MOOS, président de la Confédération, puis, après les discours d'usage, la cérémonie officielle se termina par la lecture du Pacte de 1291 et des chants patriotiques.

Un apéritif d'honneur offert par M. Morand précéda un piquenique animé auquel un certain nombre de compatriotes âgés ou isolés avaient été invités.

Des parties de « pétanque » occupèrent l'après-midi de cette journée toute empreinte d'amitié sous le soleil fort généreux de la Provence amie et hospitalière.

R. H.

Nantes

Conformément à la décision de son Assemblée Générale du 28 mars 1969, la « Société Suisse de Bienfaisance de Nantes » s'est transformée en une « Union Suisse de l'Ouest ».

Cette importante décision a été

prise afin de permettre la participation effective de tous les Suisses disséminés dans le vaste arrondissement consulaire de Nantes à la vie de notre chère cinquième Suisse. Elle répondait, du reste, à un besoin réel ainsi que le prouvent les nombreuses demandes d'admission à l'U.S.O. enregistrées depuis avril dernier.

Le dévoué comité (ancien comité de la S.S.B.) de l'U.S.O., composé de MM. Robert Badel, président, Emile Doebeli, vice-président, Arthur Studer, caissier, Jean-Michel Stettler, secrétaire, et de MM. Charles Füller et Georges Dova, adjoints, espère que tous les compatriotes et amis de la Suisse domiciliés dans les départements de Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes-du-Nord saisiront cette occasion de manifester leur attachement à l'affirmation de la présence suisse à l'étranger que constitue cette nouvelle société. Il va sans dire que l'U.S.O. ne négligera pas bien au contraire — l'idéal d'entraide qui était l'un des buts fondamentaux de la S.S.B.

La Société Suisse de Bienfaisance de Nantes est morte! Vive l'Union Suisse de l'Ouest!

Soirée saucisses, muscadet, etc.

Le baptême de l'U.S.O. a eu lieu le 17 mai 1969 au cours de cette soirée traditionnelle, gastronomique, vineuse et toute d'amitié patriotique qui se tient chaque année dans le cellier de nos amis Dova au Landerau.

Une cinquantaine de compatriotes et amis de la Suisse ont ainsi pu se régaler des délicieuses « petites » saucisses et des vins de première classe que M. Dova soigne avec amour.

L'estomac bien garni et l'âme en joie, les « anciens » entonnèrent des chants du pays auxquels les « jeunes » firent écho par des chansons plus modernes, tous se retrouvant pour célébrer « Le beau chalet » et les célèbres « Chapeaux ronds des Bretons ».

Ce n'est qu'à regret — et un peu à contre-cœur — que la voix de la sagesse — n'est-ce pas M. le Consul — fut écoutée et que tous se quittèrent, jurant : « qu'on les y reprendraient en 1970 »!

Excursion annuelle

Dimanche 29 juin, un nombre record de membres de l'U.S.O. franchit le bois qui mène dans l'île de Noirmoutier puisqu'ils se retrouvèrent 66 chez leurs amis Sergy à Barbâtre.

M. Berthod, ancien Consul général de Suisse à Bordeaux, sa charmante fille, ainsi que M. et Mme Boegli de Berne, leur ayant fait l'honneur de se joindre à eux, cette « journée relaxe » débuta par un vin d'honneur — du pays s'il vous plaît — offert par notre Consul.

Le repas tiré des sacs fut ensuite littéralement dévoré — l'air marin ayant fait ses ravages dans des estomacs affamés par les participants qui purent ensuite aller se rafraîchir, les courageux dans l'océan, et les moins braves sur la magnifique (et heureusement encore peu fréquentée) plage de la Barbâtre.

C'est avec regret qu'il fallut profiter de la basse mer dès 21 heures pour rejoindre qui Nantes ou qui même Rennes, Angers et autres lieux.

ENTREPRISE de PEINTURE

CELIO

200, boulevard Voltaire PARIS-XI^e

Tél. : ROQuette 62-20

Devis gratuit

Travail soigné

Plus de 3.000 Suisses de Paris ont fêté le 1^{er} août

L'Ambassade de Suisse en France avait envoyé cette année une invitation à tous les Suisses de la région parisienne à venir prendre part à la Fête nationale du 1er août célébrée traditionnellement, depuis dix ans, à la veille des départs en vacances, dans le parc de l'Ecole de Montcel à Jouy-en-Josas, grâce à l'hospitalité de son propriétaire, un Neuchâtelois, M. Jeanrenaud, qui est également maire de la cité perdue dans la verdure, non loin de Versailles.

Jamais on n'avait connu pareille assistance. Des compatriotes qui n'étaient jamais venus à notre manifestation accoururent de toute la circonscription consulaire et c'était, dès les premières heures de la matinée, une joyeuse animation. Partout, sous les ombrages de cet immense parc fleuri, des groupes de confédérés s'installaient pour passer entre amis une journée de fête. Des drapeaux de tous nos cantons flottaient en guirlande d'un bout à l'autre des bosquets.

Le soleil, pour la première fois depuis longtemps, mit une note de gaieté et nous tint compagnie jusqu'au soir. Voitures et autocars bondés ne cessaient d'amener de nouveaux compatriotes, beaucoup de jeunes, ce qui était réconfortant pour les organisateurs, ainsi que des vieillards de la Maison Suisse de Retraite d'Issy-les-Moulineaux, tout heureux de revivre, au son des airs folkloriques que déversaient les haut-parleurs, leurs souvenirs des 1er août d'antan.

La journée commença par le culte catholique sous les grands pins où un grand drapeau rouge à croix blanche faisait une toile de fond devant laquelle s'élevait l'autel. C'est l'abbé Schilliger, aumônier de la mission catholique suisse de Paris, qui célébra la messe devant une nombreuse assistance au premier rang de laquelle on remarquait l'ambassadeur et Mme Pierre Dupont, le colonel Evêquoz, attaché militaire et de l'air, les conseillers et membres de l'ambassade, le consul, M. Marcel Guélat, les présidents des Sociétés Suisses de Paris.

Ensuite, une méditation œcuménique durant laquelle, tour à tour, le pasteur Hausamann et l'abbé Jean-Pierre Schaller prirent la parole en termes très élevés, rappela combien toutes les religions ont demandé à Dieu la paix. Ils s'élevèrent contre la violence et, citant tantôt Calvin, tantôt Pascal ou Paul IV, montrèrent la nécessité d'abattre les murs de haine dressés entre les hommes, de renoncer aux violences et de vivre dans la joie qu'apporte le christianisme. Après cette méditation œcuménique écoutée dans un silence impressionnant, eut lieu le culte protestant, puis ce fut la dispersion dans cet immense parc pour le pique-nique.

Une tombola, avec des lots de valeur, e u t un tel succès qu'à midi les 3.000 billets étaient enlevés, puis les heureux gagnants prirent part à des ventes aux enchères qui devaient permettre de couvrir tous les frais de la fête et de laisser un substantiel bénéfice à la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, organisatrice de la manifestation. Un tir à la carabine, organisé par la Société Suisse de Tir de Paris, réunit plus de 200 tireurs qui disputèrent un « concours de charcuterie ». Jeunes garçons et jeunes filles montrèrent que les descendants de Guillaume Tell ont conservé, malgré les siècles, sa sûreté et son adresse en faisant de magnifiques cartons.

A 15 h 30 fut sonné le rassemblement et de tous les coins du parc les confédérés accoururent pour la cérémonie officielle.

M. Robert Vaucher, président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, donna tout d'abord lecture du pacte de 1291 montrant combien le Serment du Grütli nous rappelle que l'union de tous les confédérés est une nécessité. Son texte est toujours d'actualité dans les temps difficiles que nous traversons.

Puis il lut le message que M. Ludwig von Moos, président de la Confédération, a adressé aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1er août 1969.

Robert Vaucher, au nom de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, adressa au président von Moos l'hommage de la gratitude de la communauté helvétique. Il fit ensuite un large tour d'horizon des manifestations et des activités de nos diverses sociétés (régulièrement annoncées par le « Messager Suisse de France »).

Puis ce fut au tour de M. Pierre Dupont, notre ambassadeur, de prendre la parole:

« Mes chers compatriotes,

» Voici qu'il nous est donné, une fois de plus, de commémorer la fondation de la Confédération et qu'avec une inlassable fidélité MM. Jeanrenaud nous accueillent dans leur merveilleuse propriété. C'est en notre nom à tous que je leur exprime — ainsi qu'à tous les organisateurs de cette manifestation (ils sont trop nombreux pour les citer tous) — des sentiments de

vive gratitude. Aux autorités françaises va également notre profonde reconnaissance; nous avons, en effet, tous le privilège d'être les hôtes de ce magnifique pays.

» Pour ma part, c'est avec plaisir que j'ai aujourd'hui avec vous ce contact, que j'ai souhaité aussi large que possible. » Laissez-moi donc vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à notre appel et de vous apporter le salut des autorités fédérales.

» Il est de tradition, et je ne saurais y faillir, de se pencher ensemble en ce jour anniversaire, sur notre passé. Il est bon de réentendre et d'évoquer les pages d'une histoire presque sept fois séculaire. Si tentante que soit cette coutume, je voudrais vous proposer aujourd'hui d'axer notre attention sur les raisons permanentes qui ex-

EPICERIE FINE

VERNETTE 8 PRADER

(Langwies-Grisons)
S.A. au capital de 2 000 000 de F

CAFÉS THÉS

PRODUITS EXOTIQUES
et
ETRANGERS

Vins suisses et de toutes origines

115-117, avenue du Maine PARIS-14°

> Tél. 783-04-47 734-86-33

Torréfaction journalière de cafés

pliquent ce que j'appellerai le "fait suisse". Nous ne quitterons pas l'histoire mais nous serons amenés à aborder ensemble les problèmes de l'heure. Nous ne pourrons naturellement que les survoler, puis nous essaierons de faire le point de la situation et de voir finalement où nous en sommes. C'est une vérité commune de dire que, depuis l'événement dont nous célébrons aujourd'hui le 678° anniversaire, le monde, et plus spécialement celui qui nous entoure; a connu des bouleversements aussi incessants que fondamentaux. Rien, ou peu de choses, ne subsiste aujourd'hui des structures politique, économique, sociale et technologique qui prévalaient lorsque fut scellé le Serment de Grütli. Mais notre pays a traversé vaille que vaille ces bouleversements et a survécu à des institutions qui semblaient être liées étroitement à son existence et conditionner sa survie. Nous devons reconnaître à nos devanciers un sens remarquable de l'adaptation. Je serais même tenté de voir dans cette qualité le trait dominant et le plus remarquable de notre histoire. Il faut espérer que, face aux défis qui se lèvent devant nous, nous saurons témoigner de la même constance et faire preuve de la même imagination. Nous sommes tous conscients en tout cas que nous vivons dans un monde en état de complète mutation. Certains des changements enregistrés au cours des deux dernières décades: l'accession des territoires du tiers monde à l'indépendance, l'explosion démographique, la conquête du cosmos, nous paraissent ne pas avoir une incidence immédiate sur notre train de vie quotidien.

Mais il est d'autres transformations qui nous touchent plus directement, et d'abord géographiquement : nous sommes placés au cœur d'un continent qui a perdu son unité et qui voit son poids dans le monde, son image, ses structures se modifier pour ainsi dire à vue d'œil. Chez nous, enfin, sur notre propre sol, ne pensez-vous pas que, sous les apparences d'une stabilité en effet très remarquable, des ferments de changement plus actifs que nous ne l'imaginons sont également à l'œuvre? Suisses de Paris, nous sommes, je crois, particulièrement bien placés pour ressentir un tel état de choses. Assez proches du pays pour être au fait de sa situation véritable, et tout à la fois plongés dans la grande métropole parisienne



qui, de tout temps, a constitué une extraordinaire table de résonnance où se répercutent les états d'âme du monde.

» Avant d'évoquer brièvement devant vous les échéances qui nous attendent, je voudrais revenir un instant sur le remarquable pouvoir d'adaptation dont ont fait preuve les confédérés au cours des âges. Voyez, je vous prie, dans cette évocation moins une diversion historique qu'un exemple proposé pour le temps présent. Les premières alliances confédérales furent conclues au crépuscule du Moyen Age, sous une féoda-

lité certes au déclin, mais régissant encore l'ensemble des rapports sociaux. Deux siècles plus tard, les grandes découvertes, la Renaissance et la Réforme, puis l'apparition en Europe occidentale de grands Etats nationaux, auront modifié de fond en comble la plupart des données qui prévalaient à l'origine de Les cantons notre histoire. suisses ont survécu à cet énorme ébranlement. Ils ont su s'adapter aux nouveaux rap-ports de force. Trois cents ans plus tard, ils ont été à même de traverser non sans dommages, certes, mais finalement avec succès, la grande secousse de la Révolution française. Il leur fallut alors consentir des abandons, par exemple dans le genre de vie, qui coûtèrent aux tenants d'un ordre traditionnel et qui ont, en fin de compte, constitué la rançon de notre entrée dans l'âge moderne. Mais, de toutes les marques de cet esprit d'adaptation, je voudrais surtout évoquer notre attitude devant l'immense transformation que constitua la Révolution industrielle. C'est alors que nous sommes passés, comme l'a fait remarquer William Rappard, de la situation d'un pays que l'insuffisance de son sol plaçait au nombre des plus pauvres d'Europe, à celle d'un Etat industriellement prospère. Certes, les circonstances extérieures ont contribué à cette promotion : la Révolution économique s'est produite à un moment où l'Europe occidentale traversait une longue période de paix relative et bénéficiait, partant, d'une stabilité monétaire très enviable. Mais ces conditions extérieures éminemment favorables, si elles ont permis de faciliter nos progrès, ne suffisent pas à elles seules à expliquer pourquoi ni comment nous avons pu franchir avec tant d'aisance et de hardiesse les étapes de la modernisation de nos structures industrielles. Je crois que les éléments moteurs décisifs de notre promotion ont été l'imagination et l'esprit d'initiative, combinant l'audace et la prudence dont ont su faire preuve nos prédécesseurs. Je pense que c'est la ligne directrice à suivre qu'ils nous ont léguée.

» Vinrent ensuite deux grandes guerres mondiales qui mirent à l'épreuve notre neutralité, en même temps qu'elles faisaient peser un danger immédiat sur notre indépendance. Après les (vicissitudes que l'on sait, on peut dire, je pense, que notre cohésion nationale est sortie renforcée de ce double défi et, passé le temps de guerre, nous nous sommes vite rendu compte que plus rien en Europe ne serait comme avant. En même temps que notre vieux continent prenait conscience qu'il avait, par deux guerres fratricides, frôlé le suicide, une évolution technologique accélérée créait une interdépendance accrue entre les pays du monde entier, que les moyens de comunication mettaient en contact quasi immédiat les uns avec les autres. Qu'en est-il résulté de cette évolution ? Elle a créé pour nous deux ordres de problèmes. L'un, propre à notre continent, résulte de l'aspiration générale des peuples européens à se rapprocher les uns des autres. Sur le plan économique en particulier, ils ont tous pris conscience des suites catastrophiques de la politique plus ou moins autarcique pratiquée jusqu'en 1939 : appau-

René DOUILLARD

38, av. de la République
Tél. VOL. 87-98 PARIS-11°

Livre dans le monde entier par INTERFLORA

vrissement et marasme général pour les économies intéressées privées de débouchés et accélération de la marche à la guerre. C'est de cette constatation que les politiques d'intégration ou d'association économique tirent leur principale impulsion. Vous connaissez les divers projets auxquels cette politique a donné lieu, ayant tous ceci en commun qu'ils ne sont encore que fragmentaires : Marché commun, zone européenne de libre échange, etc. On peut en effet les considérer comme les ébauches d'une union européenne plus vaste, ou mieux les étapes sur la voie de cette union.

» Comment parviendrons-nous à conserver notre place et à maintenir notre originalité, notre raison d'être dans contexte où inévitablement les Etats d'aujourd'hui devront modifier leurs zones traditionnelles de compétence? A cette question, il n'existe pas de réponse toute faite, pas plus que de solution miracle. Je ne crois pas, pour ma part, qu'il existe d'antinomie radicale entre l'élargissement de notre rôle dans les futurs grands ensembles économiques qui se préparent et le maintien de notre particularité. Je crois, au contraire, que plus l'homme moderne a l'impression d'être entraîné par les courants qui sortent des limites de son cadre traditionnel, plus il éprouve le besoin, par compensation, de renforcer ses liens naturels avec les cellules au sein desquelles il a grandi et qui ont fait de lui ce qu'il est devenu. Je pense donc que l'attachement renforcé de notre part aux principes fondamentaux lesquels la Suisse est bâtie, va non seulement de pair avec notre participation à de plus grands ensembles, mais qu'il constitue le contrepoids indispensable à la déshumanisation du monde moderne. La Suisse offre, en effet, à l'homme d'aujourd'hui la chance unique,

Le Français

3, avenue de l'Opéra Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé, vous y dégusterez la bonne fondue suisse et les délicieuses croûtes au fromage

grâce surtout à l'autonomie locale, propre à la Confédération, des cantons comme des communes, de pouvoir agir directement sur certains problèmes qui se posent à lui.

» L'autre grand problème auquel nous avons à faire face est celui qui postule notre adaptation au progrès technologique. Celui-ci va de plus en plus marquer la courbe de l'ascension économique. Un Etat qui ne s'engage pas hardiment dans cette voie est tôt ou tard guetté par le déclin. Cet impératif, d'une urgence vraiment prioritaire, nous dicte deux tâches étroitement solidaires : la première, d'associer nos efforts à ceux de nos partenaires dans les organisations déjà constituées: OCDE, CERN, ESRO, etc. La seconde, chez nous et pour notre compte, de moderniser sans relâche nos propres techniques. Un exemple entre autres est celui de l'horlogerie qui est à la veille et presque déjà en train d'être révolutionnée par des transformations fondamentales du mode de fabrication. Le moindre retard dans cette mutation imminente risquerait d'avoir des suites graves pour notre économie d'exportation, c'est-à-dire pour notre bien-être et notre équilibre social. C'est dans la perspective d'échéances de cette nature qu'à mon avis l'esprit de nos devanciers peut nous être le plus salutaire. Puissions-nous précisément témoigner de la même imagination, du même sens de la prévision, du même esprit d'initiative que nous nous sommes plu il y a quelques instants à leur reconnaître.

» C'est en un tel jour d'anniversaire qu'il convient de méditer sur le passé afin que, forts des expériences de nos devanciers et des leçons qu'elles contiennent, nous puissions, à notre tour et dans le même esprit, renforcer et parfaire l'édifice qu'ils nous ont légué. Nous avons la charge, comme eux, de le transmettre intact à nos enfants.

» Ce matin, nous avons tous d'un même cœur rendu grâce à la Providence. Puisse-t-elle continuer d'étendre ses bienfaits à notre pays et faire régner la paix dans un monde qui en a tant besoin. C'est le souhait fervent que je forme. Que nos pensées, en cette magnifique journée, que nos vœux aillent à notre chère Patrie et au beau Pays qui nous accueille, la France. »

L'ambassadeur fut longuement acclamé et le « Cantique Suisse », chanté debout par toute l'assistance, mit fin à cette manifestation patriotique.

Roger LANTENAY.

Strasbourg

Comme l'an dernier, le consulat de Suisse à Strasbourg, le Club Suisse de Strasbourg et la Société Suisse de Bienfaisance de Strasbourg avaient envoyé une invitation à tous les Suisses du Bas-Rhin à venir célébrer notre Fête nationale le vendredi 1er août 1969 à 20 h 30 dans les locaux et jardins de la Maison de l'Europe.

La soirée, qui s'est déroulée devant 300 personnes environ, a remporté un très vif succès. Dans l'assistance on remarquait l'ambassadeur et Mme Daniel Gagnebin, le consul et Mme Georges Guibert, M. et Mme Michel, de Nancy, les présidents des sociétés suisses de Strasbourg et leurs épouses, ainsi que les membres des sociétés suisses avec leurs familles.

C'était la Chorale d'Obenheim sous la direction de notre compatriote M. Hermann Sigrist, qui ouvrait la fête. Il appartenait ensuite à M. Jean Schiffmacher, président du Club Suisse, de prononcer l'allocution de bienvenue. Le discours d'usage de M. Georges Guibert, consul de Suisse, fut écouté avec grande attention.

M. le consul, dans un très beau discours, évoqua tout d'abord les pages d'une histoire presque sept fois séculaire, en passant par le problème jurassien, le droit de vote des femmes, la visite du Pape Paul VI à Genève et, enfin, la dernière réalisation: l'homme qui venait de mettre le pied sur la lune. Pour terminer, M. Guibert lança un appel à nos compatriotes du Bas-Rhin d'adhérer aux sociétés suisses et de témoigner ainsi notre devise: un pour tous - tous pour un.

Le message de M. Ludwig von Moos, président de la Confédération, adressé aux Suisses de l'étranger, à l'occasion du 1er août 1969, fut écouté avec une fervente attention. Les hymnes nationaux ont été chantés debout par toute l'assistance, tandis que la chorale d'Obenheim se distinguait ensuite par ses chants populaires. Un mini-feu d'artifice tiré dans le jardin de la Maison de l'Europe rappela les feux sur les montagnes de la patrie.

Pour terminer la partie officielle, M. Guibert a remercié M. le directeur des Affaires politiques du Conseil de l'Europe pour l'hospitalité accordée par le secrétaire général. L'Orchestre Pêcheur faisait la joie des danseurs, tandis que des rafraîchissements offerts par le consul étaient à la disposition des amateurs. La fin était fixée à minuit, chacun était satisfait et heureux de cette belle soirée.

На.

Tarascon

Dans le cadre des fêtes de la Tarasque s'est déroulé le jumelage des villes de Tarascon et de Porrentruy (Suisse), après qu'une délégation de cette ville, conduite par le maire, M. Parietti, fut reçue en mairie par M. le colonel André, maire de Tarascon, qui présenta la délégation suisse à la foule présente qui applaudit vivement.

Le consul général de Suisse à Marseille, M. Oswald Morand, participait à ces cérémonies en même temps que M. Séron, sous-préfet d'Arles, et M. Privat, député-maire d'Arles.

Lyon

Association
des agriculteurs,
commerçants, industriels
et artisans suisses
de France

Lors du Congrès des Suisses de France, M. Max d'Orelli fit part de son insuccès en vue de la création d'une caisse de cautionnement.

Cette association, mise juridiquement sur pied par Maître Poulin, aurait dû rassembler un minimum de 200 adhérents pour pouvoir tenir. Malheureusement, malgré des efforts constants, le nombre de 31 n'a pas pu être dépassé.

M. d'Orelli en a donc proposé la dissolution ce qui fut accepté. Toutefois, à cette note pessimiste, il devait en faire connaître une meilleure, à savoir :

Caisse nationale de Crédit agricole - octroi de prêts fonciers à long terme.

Selon communication provenant de Paris, le Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Crédit Agricole a examiné le problème de l'octroi aux agriculteurs suisses de prêts fonciers à long terme en vue de l'acquisition d'une exploitation agricole et a décidé de les étendre aux deux catégories suivantes de ressortissants suisses :

 agriculteurs s'installant sur des exploitations abandonnées ou incultes depuis plus de deux ans.

Les instructions nécessaires à cet égard ont été adressées aux caisses régionales.

Il appartient à nos compatriotes intéressés par ces décisions nouvelles de s'adresser à la caisse de leur circonscription, en lui communiquant toutes justifications utiles prouvant qu'ils ont travaillé comme salarié agricole en France pendant deux ans au moins. Les attestations devraient être établies selon modèle B prévu par la circulaire ministérielle Nº 3038/ E/5 du 10 juillet 1967, qui précise la décision prise en faveur de nos compatriotes. Voici à toutes fins utiles un exemple de l'attestation susvisée :

Le Préfet du département... atteste que :

M.

de nationalité suisse né le à désirant s'installer sur une exploitation agricole d'une superficie de sise à

C'est donc une bonne nouvelle pour les intéressés qui souvent avaient à faire face à d'énoravaient à faire face à d'énormes soucis matériels.

1" août à Mulhouse

Le Consul et Mme André Prisi ont reçu chez eux les notabilités de la ville et de la colonie suisse à 18 heures, en une gardenparty. Une malencontreuse pluie se mit à tomber au cours de la réunion, obligeant les invités à trouver abri dans la résidence consulaire, ce qui toutefois n'altéra en rien la sympathique ambiance de cette réception.

Le 2 août, c'était au tour du Cercle suisse de Mulhouse, à recevoir la colonie et ses amis français, dans la grande salle du Restaurant du Zoo. Plus de trois cents personnes répondirent aux invitations lancées et parmi elles on compta une vingtaine de jeunes compatriotes, filles et garçons, atteignant l'âge de leur majorité de vingt ans, conviés personnellement à souper par le Consul.

La salle avait été magnifiquement décorée par les soins des Grands Magasins du « Globe », grâce à l'amabilité du directeur, M. Nossack, président de la Société suisse de Bienfaisance.

Après les allocutions du Président du Cercle suisse, M. Max

d'Orelli et du Consul, M. Prisi, celle du Président de la Confédération, M. Van Moos, sur bande magnétique, fut aussi écoutée avec attention et applaudie, puis les accents des hymnes nationaux, suisse et français, se firent entendre, mettant ainsi un point final à la partie officielle de la soirée.

Des jeux alternèrent avec la danse, menée par deux orchestres, un typique « La Ländlerkappelle Edelweiss de Bâle » et l'autre moderne, « The Spiders » de Delle. La fête fort animée prit fin qu'aux premières heures de l'aube.

Centenaire

Le ressortissant suisse, M. Auguste Gysin, originaire de Wittinsburg/Bâle-Campagne, atteignant sa centième année le 7 août 1969, l'autorité communale voulut bien charger le Consul à Mulhouse de lui présenter ses félicitations ainsi qu'un arrangement de fleurs. Le jubilaire, ancien tisseur de rubans, ayant beaucoup voyagé et parlant quatre langues, passa la majeure partie de sa vie à Saint-Etienne (Loire); où il s'est marié. Son épouse est décédée, mais le fils et la fille vivent en France. Le jubilaire demeure actuellement chez cette der-nière, à Pfastatt, banlieu de Mulhouse. Dimanche 3 août, le maire du lieu et son adjoint, le Pasteur, le Consul de Suisse accompagné de son épouse, du Président et Vice-Président du Cercle suisse, du Président de la Société suisse de Bienfaisance et de quelques compatriotes, se réunirent chez M. Gysin pour le féliciter et lui souhaiter de continuer à bénéficier d'une excellente santé. En effet, l'heureux centenaire jouit encore de toutes ses facultés et fait preuve d'une vitalité et d'un humour peu communs.

Le Havre - 1er Août 1969.

Malgré l'absence de quelquesuns des plus fidèles compatriotes se trouvant en vacances, une soixantaine se sont retrouvés autour de notre Consul et de M^{me} Steiner pour célébrer notre fête nationale.

Ainsi M. le Consul, dans son allocution, pouvait-il saluer, en plus de ses compatriotes du Havre, quelques Rouennais sous la conduite de M. Kolp et aussi un couple de Genevois en vacances au Havre.

Le son émouvant de la petite cloche fondue en 1291 et se trouvant au bord du Rhin, à Wagenhausen, nous arriva comme un premier salut du pays, suivi du message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger. Un excellent enregistrement nous permit d'entendre directement la voix de M. Von Moos et ensuite celle du Directeur de la Nouvelle Société Helvétique, M. Jean-Claude Nicolle.

La diffusion de l'hymne national, chanté par un chœur de Fribourg, a remué plus d'une âme patriotique. L'hymne a été ensuite repris par toute l'assistance pour terminer la partie commémorative.

M. Steiner, notre Consul, et M^{me}, avaient préparé un buffet richement garni, ce qui a permis à tous de se rafraîchir et de passer en leur compagnie une excellente soirée.

Nécrologie

Le Groupement a mical des Suisses de l'Orne a le regret d'annoncer le décès de son Président, M. Ernest Ofto KELLER, décédé le 8 août à Argentan, dans sa 70° année.

M. Keller, industriel, originaire de Leuggern/AG, était venu en France en 1919 et depuis plusieurs années il s'était établi en Normandie où il dirigeait avec une grande compétence et une activité inlassable une entreprise de mécanique de précision.

Le Messager suisse de France prie M^{me} Keller de trouver ici l'expression de ses sentiments de vive sympathie et s'associe à la peine ressentie par les Suisses de Normandie envers leur compatriote et ami trop tôt disparu.

Cercle Suisse de Belfort Fête Nationale suisse 1969

C'est le samedi 9 août, soit avec quelques jours de retard sur la date officielle, que le Cercle Suisse de Belfort a commémoré l'anniversaire de la fondation de la Confédération.

A 21 heures, une soixantaine de personnes, compatriotes et amis, se trouvaient réunis au local de La Belfortaine; la salle était décorée aux couleurs nationales françaises et suisses, ainsi que cantonales.

Pour débuter la soirée, M. Chardonnens, président, donne lecture d'une lettre d'excuses de M. Legay, maire de Belfort, retenu par des obligations de sa charge.

Au magnétophone, l'hymne national précédant le discours du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger et les vœux du Président de la N.S.H. est écouté debout par l'assistance.

Cette année, une innovation : le Comité avait décidé de faire faire sur l'écran un beau voyage au pays.

Deux films, fournis par l'Office national suisse du tourisme, furent présentés, soit : « Impressions sur Lausanne » et « Du Rhône au Rhin par le chemin de fer de l'Oberalp », films magnifiques qui obtinrent un grand succès et qui furent acclamés. Un vin d'honneur, accompagné

de biscuits et au cours duquel les chants populaires suisses furent chantés en chœur par l'assemblée, termina la soirée. Belle fête de famille dont les participants garderont un bon souvenir.

suite et fin de la page 16

Hôte de ce Congrès, la Suisse ouvrit le défilé des bannières par son traditionnel jeu de drapeaux, précis et élégant, accompagné du fond sonore évocateur des montagnes helvétiques: quatuor de cor des Alpes et chanteurs en costumes des 22 cantons.

Ensuite, en quelques minutes, chaque pays eut l'occasion d'exprimer les caractères originaux de son histoire. Cette soirée, haute en couleur, permit, entre autres choses, d'admirer la richesse folklorique chaude et passionnée des pays latins: Le Portugal, avec ses airs nostalgiques de la province de Lisbonne, et la sobre élégance de son centre intellectuel de Coïmbra.

L'Espagne et la fougueuse ardeur de ses toréadors dans un décor de sombreros et de mantilles.

La France au folklore particulièrement varié et aux costumes élégants.

L'Italie, évocatrice du bel canto ensoleillé.

La Belgique, avec ses somptueux Gilles de Binges.

La présentation percutante de la Tchécoslovaquie, profondément marquée par son attachement aux libertés sociales et religieuses, fut le point culminant de cette soirée qui démontra de façon magistrale qu'une aspiration religieuse commune est susceptible dans notre XX° siècle d'unir des nations aux cultures et traditions si diverses dans un même élan de fraternité et de spiritualité.